



Trait D'Union EXPRESS



Le Bulletin d'information municipale de Saint-Antoine-de-Tilly

N° 10

21 juillet 2008

INFORMATION SUR L'EAU POTABLE

La Municipalité souhaite informer ses citoyennes et citoyens qu'à la suite de l'avis de non-consommation de l'eau, publié et transmis vendredi dernier, des mesures ont été prises et se poursuivent actuellement pour éliminer complètement la contamination aux hydrocarbures décelée vendredi dernier dans le réservoir d'eau potable municipal. Le moteur auxiliaire à essence qui alimente les pompes a été la cause de la contamination.

Le réservoir d'eau potable a été vidé et nettoyé au cours de la fin de semaine et dès lundi nous commencerons le rinçage de tout le réseau d'aqueduc.

Il est très important de restreindre votre utilisation. Ceci permettra aux employés d'avoir un plus grand volume d'eau à leur disposition afin d'effectuer ces travaux dans un délai plus court.

Nous prévoyons être en mesure de prendre d'autres échantillons vers la fin de la semaine afin de vérifier la qualité de l'eau. Pour l'instant, l'avis de non-consommation demeure en vigueur, et ce, jusqu'à ce que le tout soit complètement régularisé et autorisé par le ministère de l'Environnement du Québec.

La Municipalité vous informera de l'évolution de la situation.

Merci de votre compréhension.

Diane Laroche
Directrice générale